



LA SANTÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

CHIFFRES CLES

2018



ars
●● Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine



Je vous propose de découvrir les principaux chiffres d'activité 2018 de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine. Ils illustrent le fort engagement de l'agence autour des trois évolutions majeures de notre système de santé régional : plus de prévention, plus de prises en charge à domicile et d'inclusion au plus près des milieux de vie (personnes âgées, en situation de handicap et publics vulnérables), plus de prises en charge personnalisées et coordonnées avec une participation active des patients.

Cette année 2018 a été marquée par l'adoption en juillet du nouveau Projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028, mais également par le déploiement d'actions majeures pour la prévention, l'accès à la santé et la qualité des prises en charge, notamment : le plan régional de réduction du tabac et la déclinaison du #Moissanstabac qui ont permis une baisse du nombre de fumeurs d'ampleur inédite, le déploiement ambitieux des maisons de santé pluriprofessionnelles et des plateformes territoriales d'appui permettant une meilleure coordination des parcours de soins, le développement de la mobilité des permanences d'accès aux soins de santé dédiées à la prise en charge des personnes en situation de précarité et du nombre de groupes d'entraide mutuelle pour lutter contre la solitude des personnes atteintes de troubles psychiques, le financement d'un important programme d'amélioration de la qualité de vie au travail des personnels dans les EHPAD, des travaux importants sur la pertinence des actes et le développement de la chirurgie ambulatoire, le lancement de l'appel à projets « Hôpitaux promoteurs de démocratie en santé » visant à développer le rôle des usagers dans le système de santé régional.

Michel Laforcade, directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE

Les données démographiquesp.3

L'état de santé des Néo-Aquitains.....p.4

L'offre de santé en Nouvelle-Aquitaine p.6

Les dépenses de santé et les financements gérés par l'ARS p.10

Focus.....p.13

Le pilotage interne de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.....p.19

LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

• Nouvelle-Aquitaine

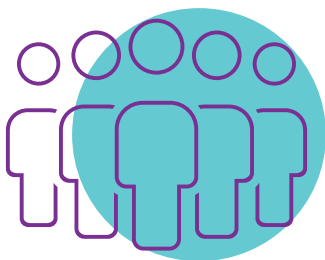
LA RÉGION LA PLUS VASTE DE FRANCE,
4^e en termes de population⁽¹⁾



5,9

millions d'habitants
(9 % de la population nationale)

**+ de
320 000
habitants**



à l'horizon 2030

(l'équivalent de la population du Lot-et-Garonne).
La plus vaste région de l'hexagone, mais la plus
faible en densité de population avec des écarts
importants entre départements (21 habitants/km²
en Creuse et 157 habitants/km² en Gironde).

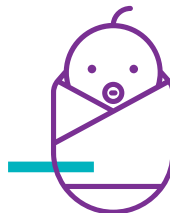
• Une population qui augmente en âge...

+ de 11 %
de la population
est âgée de 75 ans et +
(France : 9 %)

et 14 %
d'ici 10 ans



• ...un taux de natalité parmi les plus bas de France métropolitaine



2^{ème}

taux de natalité le plus bas
après la Corse : 9,4 naissances
pour 1 000 habitants.

• Une région peu touchée par le chômage et la précarité,

même si les difficultés sociales
sont variables selon les départements.

13,3 %
de taux de pauvreté⁽²⁾
(France : 14,3 %)



Avec des taux de pauvreté plus marqués en Creuse (19,5 %),
en Lot-et-Garonne (16,8 %) et en Dordogne (16,3 %).

(1) Source : INSEE RP 2016

(2) Le taux de pauvreté est la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit en France métropolitaine 11 871 euros annuels par unité de consommation en 2012 (987 euros par mois).

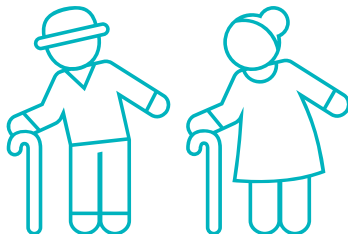
L'ÉTAT DE SANTÉ DES NÉO-AQUITAINS

- Une espérance de vie comparable à celle de la France mais des écarts marqués au sein de la région

En Nouvelle-Aquitaine, comme en France, l'espérance de vie des femmes à la naissance est supérieure à celle des hommes même si, depuis plusieurs années, l'écart se réduit.

79,5 ans
pour les hommes
(France : 79,3 ans).

85,4 ans
pour les femmes
(France : 85,3 ans).



+ 3 ans d'écart d'espérance de vie entre le département où l'on vit le plus vieux (Pyrénées-Atlantiques) et celui où l'on vit le moins vieux (Creuse).

- Mortalité : un niveau comparable à celui de la France mais des contrastes forts entre les territoires



10,7 %
taux de mortalité
Nouvelle-Aquitaine en 2015
(France métropolitaine : 9 %).⁽¹⁾

3 départements présentent un niveau de mortalité significativement supérieur à la valeur nationale : la Dordogne, la Creuse, la Corrèze. Le taux le moins élevé est celui de la Vienne.

+ de 2/3
des décès sont dus aux maladies
cardio-vasculaires (43 %) et aux cancers (26 %).

Les comportements individuels et l'environnement influencent fortement la mortalité et la survenue des maladies chroniques



19,8 %
des Néo-Aquitains sont atteints d'une maladie chronique (cardiovasculaires, diabète, cancers, pathologies mentales)⁽²⁾ soit plus d'1 million de patients, en majorité âgés de plus de 65 ans.



1/3
des décès avant 65 ans pourraient être évités grâce à la prévention (décès liés au tabac, à l'alcool ou aux accidents).

(1) Sources : INSEE, ELP 2015, données RP 2013, statistiques de l'état civil.

(2) Données issues du Système National des Données de Santé 2017 – Recensement population 2015

L'ÉTAT DE SANTÉ DES NÉO-AQUITAINS

FOCUS

sur l'enquête
ZOOM SANTÉ 2018 :
état de santé ressenti
des Néo-Aquitains



• Santé et bien-être



85 %

des Néo-Aquitains
s'estiment en bonne
santé.

• Addictions

16 %

des Néo-Aquitains
fument quotidiennement.



5,1 %

de vapoteurs quotidiens.



9,5 %

de Néo-Aquitains
consommant
quotidiennement de l'alcool.



• Vaccination

77 %

des Néo-Aquitains sont favorables
ou très favorables à la vaccination.

• État psychologique

Au cours de l'année écoulée,

7 % des Néo-Aquitains ont déclaré avoir eu
des pensées suicidaires.

• Activité physique

64 %

des Néo-Aquitains
pratiquent une activité
physique quotidienne
de plus de 30 minutes.



• Santé au travail

8 actifs sur 10 sont confrontés souvent ou très
souvent à des répercussions négatives du travail.

• Nutrition

32,4 %

des Néo-Aquitains
sont en surpoids
et 14,6 % en situation d'obésité.

• Maladies chroniques

1/3

des Néo-Aquitains ont une maladie chronique.

• Médecin traitant

98 %

des Néo-Aquitains
ont un médecin traitant
ou un médecin de famille.



L'OFFRE DE SANTÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

• La démographie médicale en Nouvelle-Aquitaine⁽¹⁾

6 079

**médecins
généralistes**

(France
métropolitaine :
59 004)



5 191

médecins spécialistes

(En France
métropolitaine :
56 656)

>> 50 % des médecins généralistes
ont plus de 55 ans

Malgré une densité en médecins généralistes supérieure à la moyenne nationale, de grandes disparités sont constatées entre les territoires. Les difficultés sont plus importantes encore pour l'accès aux médecins spécialistes.

• Les autres professionnels de santé⁽²⁾



3 390

**chirurgiens-dentistes
libéraux ou mixtes*** (France
métropolitaine : 36 194)



1 776

**sages-femmes
salariées ou libérales**
(France métropolitaine : 20 875)



65 785

infirmiers libéraux et salariés

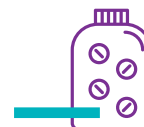
(France métropolitaine :
682 323)



2 963

pharmaciens d'officine

(France métropolitaine :
26 545)



6 476

masseurs-kinésithérapeutes

(France métropolitaine :
64 268)



(1) Sources : DREES, RPPS – ASIP Santé au 01.01.2018

(2) Sources : Diamant – Cube Démographie / DREES, RPPS, ADELI – ASIP Santé au 01.01.2018

* Activité mixte : activité libérale ou salariée

L'OFFRE DE SANTÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Un développement important des modes d'exercice coordonné



maisons de santé pluri-professionnelles (MSP)

(2017 : 132, 2016 : 107, 2012 : 30)

Ce mode d'exercice permet de créer des conditions d'exercice attractives, de libérer du temps médical pour favoriser la mise en place d'actions de prévention, de développer la coordination entre professionnels.

- Des solutions pour améliorer l'accès aux soins

ENVIRON **600**
CONSULTATIONS
AVANCÉES DE SPÉCIALISTES



Il s'agit de consultations réalisées au sein de structures de santé proches du lieu de vie des patients (maisons de santé pluri-professionnelles, hôpitaux de proximité) par des médecins spécialistes exerçant habituellement dans un autre établissement de santé.

60 % DES EHPAD
DE NOUVELLE-AQUITAINE
ÉQUIPÉS EN TÉLÉMÉDECINE



(voir page 14)

PRÈS DE **1 000** MÉDECINS AGRÉÉS
MAÎTRES DE STAGES UNIVERSITAIRES

pour favoriser les stages d'étudiants en ambulatoire dans les territoires fragiles



61 % DES NÉO-AQUITAINS
COUVERTS PAR UN CONTRAT LOCAL
DE SANTÉ (CLS)

pour limiter les inégalités d'accès aux soins grâce à une action coordonnée de tous les acteurs d'un territoire

L'OFFRE DE SANTÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Globalement, les taux d'équipement hospitalier de la région sont satisfaisants

394
établissements de santé
(133 publics et 261 privés)
(France métropolitaine : 3 800).⁽¹⁾



12
groupements hospitaliers
de territoires (GHT).⁽²⁾



5 M€
alloués aux projets
de télémédecine en
Nouvelle-Aquitaine.

- Une offre médico-sociale favorable en matière d'accompagnement des personnes âgées avec une progression du maintien à domicile mais des écarts entre départements



105,9
places pour 1 000 personnes
âgées de plus de 75 ans
(Moyenne nationale : 100,9).



932
établissements d'hébergement
pour personnes âgées
dépendantes
(France métropolitaine : 7 439).



21,8
places de Services de soins
infirmiers à domicile
(SSIAD/SPASAD) pour
1 000 personnes âgées
(Moyenne nationale : 21,7 places
avec **+ 0,9 point** depuis 2017).

L'OFFRE DE SANTÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les taux d'équipement en structures et services médico-sociaux (enfants et adultes) sont supérieurs aux taux nationaux avec une forte augmentation de l'offre d'accueil pour les personnes handicapées vieillissantes



Globalement, le nombre de places offertes par rapport à 2010 a augmenté plus vite (+ 5 %) que la population totale (+ 3,3 %).



Environ **3 000**

enfants et adolescents porteurs d'autisme ou autres troubles envahissants du développement (TED) sont pris en charge en santé mentale.

974 places en établissements leur sont dédiées (891 en 2017)

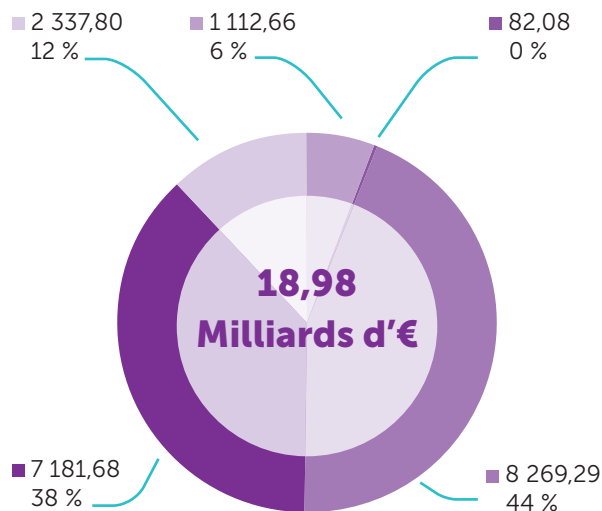
45 % sont accueillis en **Institut médico-éducatif (IME)** (63 % en 2017)

22 % sont suivis par un **Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)** (22 % en 2017)

* Sources : FINESS, DREES – RIM-P 2017, Handidonnées – EDONISS au 31/12/2018

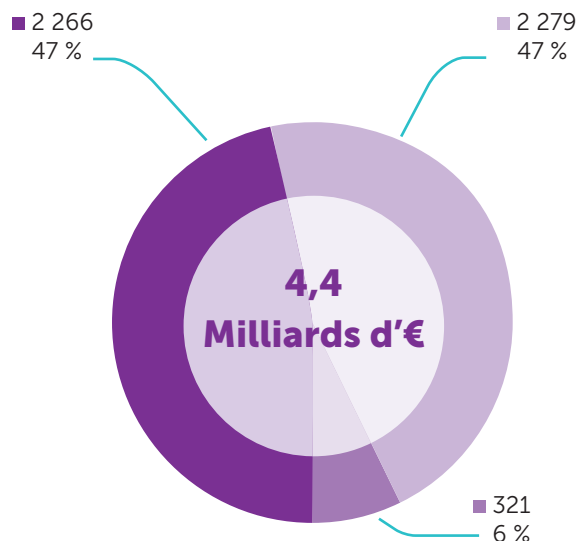
LES DÉPENSES DE SANTÉ ET LES FINANCEMENTS GÉRÉS PAR L'ARS

Dépenses de santé (en millions d'€)



- Soins de ville
- Établissements de santé
- Établissements médico-sociaux
- Autres prestations et autres dépenses secteur sanitaire et médico-social
- Dépenses de santé publique

Crédits alloués par l'ARS (en millions d'€)



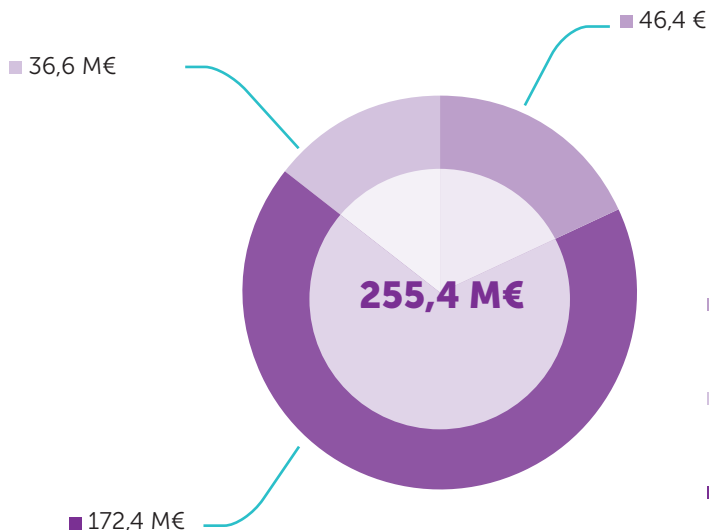
- Établissements de santé
- FIR (Fonds d'intervention régional)
- Établissements médico-sociaux

Le Fonds d'intervention régional (FIR)

321 M€

pour accompagner la mise en œuvre
du Projet régional de santé

La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) de 2012 a institué un Fonds d'intervention régional (FIR) donnant une plus grande souplesse aux ARS dans la gestion de certains crédits qui s'inscrivent dans leur stratégie régionale de santé. Le FIR est un vecteur de financement essentiel pour mettre en œuvre le Projet régional de santé (PRS) et accompagner l'émergence d'actions innovantes. Les orientations du FIR 2018 ont été définies en fonction des 3 axes du Schéma régional de santé (SRS).



- Axe 1 : Renforcer l'action sur les déterminants de santé pour prévenir les atteintes évitables à la santé.
- Axe 2 : Organiser un système de santé de qualité, accessible à tous dans une logique de parcours de santé.
- Axe 3 : Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge.

Quelques exemples concrets de financements FIR en 2018

Renforcer l'action sur les déterminants de santé (facteurs qui influencent l'état de santé d'une population) pour prévenir les atteintes évitables à la santé

- Appel à projets « Hopitaux promoteurs de santé » > **+ de 3 millions d'€**
 - Déclinaison du Plan National de Lutte contre le Tabac > **2,2 millions d'€**
 - Expérimentation de la vaccination contre la grippe par les pharmaciens > **1,1 million d'€**
 - Stratégie régionale petite enfance (cf. page 18) > **1,1 million d'€**
 - Plan régional santé environnement > **+ de 550 000 €**
 - Déploiement des groupes d'entraide mutuelle (GEM) > **5,6 millions d'€**
- Mise en œuvre du « Plan Santé+23, Agir ensemble pour la santé en Creuse » > **2,5 millions d'€**

Organiser un système de santé de qualité, accessible à tous dans une logique de parcours de santé

- Accompagnement à la création des Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) > **742 000 €**
- Extension des unités de consultations dédiées aux personnes en situation de handicap > **1,1 million d'€**
- Déploiement des services numériques d'appui à la coordination des plateformes territoriales d'appui (cf. page 14) > **6,7 millions d'€**
- Financement des structures de prise en charge des adolescents > **1,4 millions d'€**
- Appel à projets « Hôpitaux promoteurs de démocratie en santé » > **120 000 €**
- Financement d'actions favorisant le recueil de la parole des usagers > **112 000 €**

Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge

- Appel à projets pour accompagner le développement de la simulation en santé > **996 000 €**
- Appel à projets pour l'amélioration des conditions de travail dans les établissements d'ex Limousin et Poitou-Charentes > **991 000 €**
- Soutien au dispositif des assistants spécialistes partagés > **1,2 million d'€**
- Prime d'exercice territorial récompensant les professionnels de santé exerçant dans plusieurs établissements pour améliorer la démographie médicale dans certains territoires > **3 millions d'€**
- Financement d'actions de formation diplômantes pour des professionnels en exercice visant le développement de leurs compétences (ex : aide-soignant souhaitant obtenir un diplôme d'infirmier...) en partenariat avec l'UNIFAF et l'ANFH > **1,1 million d'€**

FOCUS

Une année marquée par une vaste épidémie de rougeole

Plus de **1 000** cas confirmés de rougeole en Nouvelle-Aquitaine



90% des personnes touchées n'étaient pas ou insuffisamment vaccinées



Plus de 1 000 cas confirmés de rougeole ont été comptabilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine depuis le début de la propagation de la maladie fin 2017. 1 cas sur 4 a nécessité une hospitalisation et 2 personnes sont décédées (3 en France). Près de 90 % des personnes touchées n'étaient pas ou insuffisamment vaccinées. Une situation qui a fortement mobilisé les services de l'ARS, tout d'abord sur le plan de la gestion sanitaire.

En effet, l'agence a pour mission d'enquêter autour de chaque malade pour identifier les cas contacts et les éventuelles personnes fragiles afin de leur indiquer la conduite à tenir pour se protéger de la maladie. Mais l'ARS doit aussi coordonner les moyens pour gérer cet événement, informer les établissements de santé et médico-sociaux et aussi inciter la population à faire le point sur sa vaccination et à se faire vacciner rapidement si besoin.

Le retour de la rougeole a été l'occasion de lancer une campagne d'information rappelant l'importance de porter un masque, lorsque l'on est malade ou non vacciné, pour éviter de propager la maladie dans des endroits sensibles (salles d'attente, lieux publics, transports...) et/ou à des personnes fragiles (personnes immunodéprimées, femmes enceintes, bébés...).

Des groupes d'entraide mutuelle (GEM) pour lutter contre la solitude des personnes atteintes de troubles psychiques



L'ARS Nouvelle-Aquitaine mène une politique volontariste de déploiement des groupes d'entraide mutuelle (GEM) dans tous les territoires. Ces associations d'usagers ont pour but de créer du lien social et de lutter contre l'isolement des personnes atteintes de troubles psychiques, de troubles du spectre autistique et de traumatismes crâniens. Les GEM favorisent leur réhabilitation psychosociale et leur rétablissement. Ces dispositifs sont valorisés dans le cadre de la politique de santé mentale avec notamment la participation des usagers des GEM aux Conseils locaux de santé mentale (CLSM) et au Projets territoriaux de santé mentale (PTSM).

12 GEM ont été créés en 2018 dont 2 pour les personnes atteintes de troubles du spectre autistique et 1 pour des traumatisés crâniens (80 GEM au total en Nouvelle-Aquitaine)

Des plateformes territoriales d'appui pour améliorer la qualité des prises en charge et libérer du temps médical



L'ARS Nouvelle-Aquitaine met en place une plateforme territoriale d'appui (PTA) dans chaque département pour faciliter la coordination des professionnels (soins et accompagnement) intervenant autour des patients atteints de maladies chroniques ou en perte d'autonomie et favoriser ainsi le maintien à domicile. Ce dispositif permet également de redonner du temps médical aux médecins traitants qui sont déchargés du volet administratif et de l'accompagnement médico-social désormais gérés par les PTA. Le travail des professionnels est facilité par l'utilisation de l'outil numérique Paaco-Globule qui leur permet d'échanger en temps réel sur la situation d'un patient.



18 000

professionnels de Nouvelle-Aquitaine sont équipés de l'outil numérique de coordination Paaco/Globule

17 200 Néo-Aquitains bénéficient déjà d'une coordination via une PTA

La e-santé investit les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la région



Les EHPAD ont été les premières structures à être équipées de technologies numériques permettant de bénéficier à distance de l'expertise de médecins et/ou de spécialistes du même territoire. 60 % des EHPAD de Nouvelle-Aquitaine (dont 73 % sont situés en zones manquant de professionnels de santé) sont actuellement équipés en télémedecine. Pour les établissements restants, un appel à candidatures a été reconduit en 2019 et cible également les établissements médico-sociaux du secteur du handicap.



60 %

des EHPAD de Nouvelle-Aquitaine sont équipés en télémedecine

Un accompagnement actif des établissements et des usagers pour favoriser le développement de la chirurgie ambulatoire



Depuis 2016, l'ARS Nouvelle-Aquitaine se mobilise activement pour développer la chirurgie ambulatoire dans l'objectif de réduire les hospitalisations à moins de 12h en faisant bénéficier au patient d'une prise en charge de qualité à la pointe des techniques médicales. Ce dispositif permet également de limiter les risques de complications et d'organiser un retour rapide et encadré du patient à son domicile. Les différentes actions engagées (incitation des établissements à transférer des séjours d'hospitalisation complète en prises en charge ambulatoire, diffusion de bonnes pratiques médicales et organisationnelles par la création d'un réseau d'accompagnement par les pairs, organisation de deux colloques sur la chirurgie viscérale et orthopédique, diffusion de supports d'information présentant l'intérêt de ce mode de prise en charge pour la population) ont permis d'augmenter le taux de chirurgie ambulatoire de 4 points (2016 : 53,8 %, 2018 : 57,4 %), l'objectif national étant fixé à 70 % pour 2022.



57,4 % des interventions chirurgicales sont réalisées en ambulatoire en Nouvelle-Aquitaine en 2018

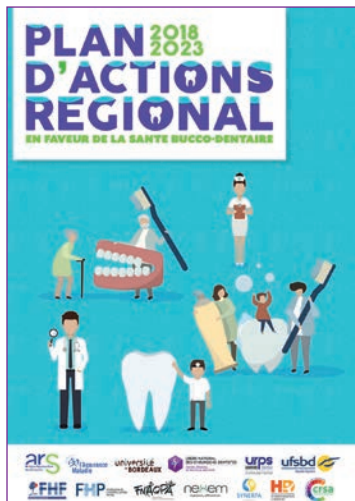
Généraliser la mobilité des dispositifs d'accès aux soins dédiés aux personnes en situation de grande précarité

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a développé la mobilité des 42 permanences d'accès aux soins de santé (PASS) de la région pour faciliter la prise en charge médicale et sociale des personnes ayant des difficultés d'accès aux soins du fait de l'absence de protection sociale, de leurs conditions de vie ou financières. En 2017, l'ARS a doté les établissements de santé portant une PASS de moyens supplémentaires afin d'engager une démarche d'« aller vers » les structures sociales et médico-sociales. Dans le même objectif, l'ARS a développé les équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP) pour une meilleure réponse aux publics en grande précarité. Le renforcement des EMPP doit progressivement supprimer les « zones non couvertes » en région.

42 PASS mobiles (soit 60 % des PASS mobiles du territoire national) et 7,6 millions d'€ mobilisés en 2018

20 EMPP actuellement en Nouvelle-Aquitaine dont 4 nouvelles créées en 2018

Un plan d'actions régional pour améliorer la santé bucco-dentaire des Néo-Aquitains



Les Néo-Aquitains ont tendance à délaissé les soins dentaires or les affections bucco-dentaires ont un impact sur la santé (maladies infectieuses, troubles digestifs, maladies respiratoires, troubles des comportements alimentaires...), la qualité de vie et l'insertion sociale. Il existe également des inégalités de prise en charge selon l'état de santé de la personne concernée ou le territoire géographique. C'est pourquoi l'ARS Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires ont adopté un plan régional d'accès aux soins bucco-dentaires 2018-2023, une première en France, pour garantir les conditions d'un accès équitable aux soins bucco-dentaires et faciliter la prévention, levier majeur pour modifier les comportements.



1^{er}
plan d'actions régional en faveur de la santé bucco-dentaire

Une stratégie régionale de pertinence des actes pour limiter les recours atypiques à certains actes



2 actes ciblés :
l'amygdalectomie
et la thyroïdectomie

Une stratégie sur la pertinence des actes 2018-2022 a été élaborée en Nouvelle-Aquitaine, au travers de plan d'actions pluriannuel régional d'amélioration de la pertinence des soins (PAPRAPS), pour promouvoir un juste accès pour tous à des soins de qualité, éviter les traitements ou les actes inutiles porteurs de risques pour les patients, limiter la variabilité des pratiques et allouer les ressources à des soins qui présentent un réel bénéfice pour la population. Cette démarche permet d'associer les professionnels à l'identification des causes éventuelles de recours atypique à certains actes pour faciliter la modification de leurs pratiques professionnelles. En 2018, 2 actes ont été ciblés prioritairement : l'amygdalectomie et la thyroïdectomie. Des dialogues « pertinence » seront organisés sur l'appendicectomie, la pose d'aérateurs transtympaniques et la chirurgie du canal carpien et un appel à projets sur la pertinence des prescriptions des actes d'imagerie est en cours de préparation.

Diminuer la consommation du tabac en Nouvelle-Aquitaine, deux évolutions récentes : le recours aux actions probantes et au marketing social



1,6 millions
de fumeurs en moins
en 2 ans au plan
national
(depuis 2016)



23 501
participants au défi
Mois sans tabac⁽¹⁾ en
2018, en augmentation
de + 65 % par rapport
à 2017

La Nouvelle-Aquitaine se situe au-dessus de la moyenne nationale avec 28,1 % de fumeurs quotidiens (18-75 ans) en 2017 (contre 26,9 % en France). La stratégie régionale de lutte contre le tabac vise à diminuer la prévalence de la consommation de substances psychoactives, dont notamment le tabac en tant que deuxième cause évitable de mortalité prématurée, avec une approche renforcée sur des publics prioritaires : jeunes, femmes enceintes, personnes en situation de précarité.

Elle est marquée par des évolutions récentes :

- le recours à des actions probantes c'est-à-dire évaluées selon des critères scientifiques permettant d'en affirmer les résultats positifs et durables sur la santé des bénéficiaires. Actuellement trois types d'actions probantes axées sur la lutte contre le tabagisme sont en cours de déploiement en Nouvelle-Aquitaine : UNPLUGGED (programme de réduction de la consommation de substances psychoactives fondées sur le développement des compétences psycho-sociales des jeunes), TABADO (programme destiné aux centres de formation des apprentis pour lutter contre les inégalités sociales de santé), Expériences animées (interventions de prévention en milieu scolaire s'appuyant sur des films d'animations librement réalisés par des jeunes étudiants artistes).
- le déploiement en Nouvelle-Aquitaine d'une opération de marketing social «le « Moi(s) sans tabac» dont les résultats sont très sensibles (en lien avec l'ensemble des mesures du Plan national de réduction du tabac : augmentation du prix du tabac, paquet neutre, remboursement des solutions de substitution, le nombre de fumeurs a diminué au plan national de 1,6 millions en 2 ans depuis 2016). Dans la région, en 2018, le nombre de participants au Mois sans tabac (23 501) a augmenté de + 65 % (contre 54 % au plan national), plus de 1 000 partenaires se sont engagés pour sensibiliser la population.

(1) personnes inscrites sur le site tabac info service au défi Mois sans tabac

Qualité de vie au travail dans les EHPAD : une priorité pour favoriser la qualité de la prise en charge des personnes âgées

La qualité de l'accompagnement, des soins et du service rendu aux personnes en perte d'autonomie ne peut être améliorée sans se préoccuper de la qualité de vie au travail des professionnels. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a donc engagé différentes actions dans ce sens :

- La création d'un outil de repérage des établissements médico-sociaux en difficulté et le déploiement d'une méthodologie d'accompagnement,
- Un défi lancé auprès de 100 EHPAD en difficulté, avec un accompagnement financier de 5 millions d'euros, pour favoriser la mise en place d'actions diverses : formations, analyses de pratique, acquisition de matériel, accompagnement d'un conseil extérieur, soin auprès des résidents, action sur le bâti, etc. La démarche s'est poursuivie par la mise en place de communautés de pratiques dont une dédiée à la qualité de vie au travail,
- Le lancement d'un appel à candidatures « Qualité de vie au travail dans les établissements accueillant des personnes âgées » : 1,4 million d'euros ont été mobilisés pour financer 149 EHPAD dans la mise en œuvre d'actions contribuant à court terme à l'amélioration de la qualité au travail (diagnostic RH, partage d'expériences entre pairs, formation managériale...).

149 EHPAD financés à hauteur de 1,4 millions d'euros pour améliorer la qualité de vie au travail de leur personnel

Une stratégie petite enfance innovante pour limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens



Depuis 2014, l'ARS agit pour diminuer l'apparition de maladies chroniques et de troubles de la santé chez les jeunes enfants en limitant leur exposition à des substances toxiques (notamment les perturbateurs endocriniens) présentes dans leur environnement intérieur (y compris à l'âge foetal). Toutes les maternités de la région ont bénéficié d'une sensibilisation qui a permis d'engager diverses démarches (bio-nettoyage des sols, choix d'un savon unique pour les soignants et les jeunes parents, choix de couches à moindre risque, achats responsables...) et de formations pour pouvoir animer des ateliers pédagogiques destinés aux parents sur les bons gestes à la maison. Les services de PMI ont également bénéficié d'une sensibilisation et un

« guide de recommandations pour les crèches » a été largement diffusé. L'ARS étend désormais son action auprès des sages-femmes libérales, des assistantes maternelles et du grand public au travers de différents flyers sur les « bons gestes » et la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux.

100 % des maternités sensibilisées à la prévention de l'exposition des femmes enceintes et des jeunes enfants à l'exposition de substances toxiques dans leur environnement intérieur

120 animatrices d'ateliers pédagogiques destinés aux parents (1^{re} région de France en termes de nombre de formatrices)

LE PILOTAGE INTERNE DE L'ARS NOUVELLE-AQUITAINE

En 2018, l'ARS Nouvelle-Aquitaine c'est :

819
agents répartis
sur 13 sites



43 entrées et **106** sorties
(dont 36 % de départs à la retraite)

72 %
de femmes



28%
d'hommes

49 ans
âge médian des agents



28
agents
en télétravail



85 %
des agents ont suivi une
formation en 2018
(65,5 % en 2017)

À compter du 27 janvier 2020, un numéro unique pour les 13 sites de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : 09 69 37 00 33

Les numéros actuels sont consultables sur le site internet de l'ARS

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Espace Rodesse
103 bis rue Belleville - CS 91704
33063 Bordeaux Cedex
ars-na-contact@ars.sante.fr

Délégation départementale de la Charente

8 rue du Père Joseph Wrésinski - CS 22321
16023 Angoulême
ars-dd16-direction@ars.sante.fr

Délégation départementale de la Charente-Maritime

5 place des Cordeliers - Cité administrative
Duperré CS 90583
17021 La Rochelle Cedex 1
ars-dd17-direction@ars.sante.fr

Délégation départementale de la Corrèze

4 rue du 9 juin 1944 - CS 90230
19012 Tulle
ars-dd19-direction@ars.sante.fr

Délégation départementale de la Creuse

28, avenue d'Auvergne - CS 40309
23006 Guéret
ars-dd23-direction@ars.sante.fr

Délégation départementale de la Dordogne

Bât. H - Cité Administrative
18 rue du 26e RI - CS 50253
24052 Périgueux Cedex 9
ars-dd24-direction@ars.sante.fr

Délégation départementale de la Gironde

103 bis rue Belleville - CS 91704
33063 Bordeaux Cedex
ars-dd33-direction@ars.sante.fr

Délégation départementale des Landes

Cité Galliane - 9, avenue Antoine Dufau - BP 239
40011 Mont-de-Marsan
ars-dd40-direction@ars.sante.fr

Délégation départementale de Lot-et-Garonne

108 boulevard Carnot - CS 30006
47031 Agen Cedex
ars-dd47-direction@ars.sante.fr

Délégation départementale des Pyrénées-Atlantiques

Site de Pau :

Cité Administrative, Bd Tourasse - CS 11604
64016 Pau Cedex

Site de Bayonne :

2 allées Marines - CS 38538
64185 Bayonne Cedex
ars-dd64-direction@ars.sante.fr

Délégation départementale des Deux-Sèvres

6 rue de l'Abreuvoir - CS 18537
79025 Niort Cedex
ars-dd79-direction@ars.sante.fr

Délégation départementale de la Vienne

4 rue Micheline Ostermeyer - BP 20570
86021 Poitiers Cedex
ars-dd86-direction@ars.sante.fr

Délégation départementale de la Haute-Vienne

24 rue Donzelot - CS 13108
87031 Limoges Cedex 1
ars-dd87-direction@ars.sante.fr

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine



@ARS_NAquit